

## **La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Nord Est Mayenne**

La crise sanitaire COVID a renforcé les liens entre les professionnels mais aussi avec les structures médico-sociales et les collectivités territoriales. Une dynamique qui s'est déployée largement.

C'est fort de cette expérience que les professionnels ont décidé de prolonger cette mobilisation et de créer une association « Communauté Professionnelle Territoire santé », autour d'un projet de santé.

Le territoire de la CPTS c'est 33 communes, répartis sur la communauté de communes du Mont Des Avaloirs et le nord des Coëvrons, 20147 habitants.

Le territoire a été défini en tenant compte des organisations territoriales existantes et des flux de patientèles.

La CPTS est constituée par :

- les professionnels de santé libéraux du territoire souhaitant adhérer : médecins, IDE, Infirmier pratique avancée, pharmaciens, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, orthophonistes, ergothérapeute, diététicienne, pédicure-podologue, psychologue.
- des établissements, structures et associations de secteurs médico-sociaux et sociaux
- représentant d'utilisateurs
- collectivité territoriale : contrat local de santé

Le projet de santé vise à améliorer la prise en charge de la santé de la population du territoire en renforçant la coordination interprofessionnelle, et en développant les échanges entre les professionnels de santé et les acteurs de secteurs médico-sociaux, social et sanitaire.

### **Projets menés :**

Les professionnels de santé travaillent en cohésion afin de gagner du temps médical au médecin, par notamment la délégation de tâches, exemple : la vaccination peut être réalisé suivant les cas par les infirmiers, la pharmacie, la sage-femme.

Deux infirmiers participent à une formation Infirmier en pratique avancé, réflexion sur la mise en place d'assistant médical afin d'aider nos médecins sur le territoire.

Des formations communes, temps d'informations sont proposés aux professionnels, par exemple : utilisation de « Mon Espace Santé », dossier médical partagé.

Des actions de prévention sont mis en place et concernent tous les âges, la CPTS travaille en étroite collaboration avec le contrat local santé (au sein des communautés de communes).

Exemple : Prévention séniors : ateliers conduite, prévention cancer : intervention de la ligue dans les pôles santé, pharmacie durant la semaine « octobre rose » ; développement d'action autour de l'alimentation, addictions, troubles de l'apprentissage.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <https://cpts-nem.site-sante.fr>

